

AVANTAGES DE LA LIGUE.

La Ligue du Sacré Cœur est une branche de l'Apostolat de la Prière.—Donc :

- 1^o Elle donne part aux mérites et prières de 13 millions de prêtres, religieux et fidèles, associés à l'Apostolat.
- 2^o Elle jouit des nombreuses indulgences de cette société.
- 3^o Elle nous assure toutes les magnifiques promesses faites par N.S. à la B. Marguerite Marie.

PROMESSES FAITE PAR N. S. AUX PERSONNES DÉVOUÉES A SON DIVIN CŒUR.

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.
2. Je mettrai la paix dans leur famille.
3. Je les consolerais dans toutes leurs peines.
4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.
5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.
6. Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.
7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.
8. Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une grande perfection.
9. Je bénirai moi-même les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée.
10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.
11. Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom inscrit dans mon Cœur, et il n'en sera jamais effacé.

“ Qu'il sera consolant à l'heure de la mort d'avoir eu une dévotion constante au cœur de celui qui doit être notre juge.”
(Pensée de la B. Marguerite-Marie.)